



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION EXAMINATRICE À LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE ARTS/THÉÂTRE-EXPRESSION DRAMATIQUE

L'examen de la certification complémentaire sanctionne une expérience acquise dans le domaine théâtral qui puisse être réinvestie dans la pratique scolaire, le suivi de dispositifs (ateliers de pratique artistique, classes à PAC, etc.) ou l'enseignement de théâtre-expression dramatique (en option facultative ou dans le cadre des enseignements de spécialité en section L de lycées).

L'admission à la certification complémentaire est l'un des critères pris en compte dans le cadre des mutations sur postes spécifiques, nationaux ou académiques.

Cette expérience acquise s'appuie notamment sur quelques uns des points suivants:

- sur une formation initiale universitaire, appréciée sans être en aucun cas une condition nécessaire ou suffisante ;
- sur une bonne connaissance du théâtre et de son histoire (textes théoriques, histoire de la mise en scène, histoire du théâtre en France et en Europe) ;
- sur une bonne connaissance de la scène théâtrale aujourd'hui, productions récentes, débats, grands festivals ;
- sur une expérience de spectateur averti, construite à partir des spectacles des structures culturelles de référence, nationale ou régionales ;
- sur une expérience pratique, soit dans le cadre d'activités personnelles, soit professionnelles (club théâtre, ateliers).

Les remarques qui suivent permettront aux futurs candidats d'étayer leur préparation.

### I- Ce qu'il faut éviter

Trop souvent encore, se présentent des candidats qui pensent que la certification complémentaire sanctionne seulement un enthousiasme et un intérêt personnel limité à une pratique amateur ou une expérience singulière.

L'enseignant qui borne ses acquis à ceux requis par le niveau où il enseigne ne saurait prétendre à une certification, non plus que celui qui ne fréquente pas les salles de spectacle ou ne suit pas un minimum l'actualité théâtrale française.

Un professeur qui doit former des élèves à devenir des spectateurs avertis doit l'être lui-

même. Ainsi, le spectateur qui méconnaît l'existence des structures culturelles nationales les plus proches et leur programmation, n'est pas a priori préparé à enseigner dans le cadre des enseignements de spécialité ou des options facultatives.

Se présenter à la certification complémentaire sans connaître aucun des grands textes théoriques de référence sur l'acteur ou sur le théâtre est réhibitoire.

## II- Ce que la commission attend

### a. Dans le domaine des connaissances

On attend du candidat une réflexion personnelle nourrie sur les problématiques et enjeux du théâtre en général, appuyée sur des connaissances théoriques assumées et liées à une curiosité personnelle. Nous n'attendons pas l'expression d'une doxa sur telle ou telle école, mais des choix personnels affirmés et défendus par une argumentation nourrie.

On accordera donc une importance particulière à un recul analytique de la pratique de spectateur, un propos nourri sur les spectacles vus qui traduise une expérience de spectateur conscient de ses choix personnels.

Quand le candidat a déjà travaillé en partenariat, on attend de lui à la fois une connaissance des enjeux politiques du partenariat et une connaissance et une appréciation de l'univers du partenaire et de sa manière de travailler.

### b. Dans le domaine de l'enseignement

On attend d'abord une connaissance des programmes d'enseignement de lycée (enseignements de spécialité et options facultatives) par niveau, et ne se limitant pas aux auteurs et thématiques du programme du baccalauréat. On accordera une importance notable à la connaissance des objectifs spécifiques liés à l'enseignement du théâtre et notamment au repérage des compétences développées par cet enseignement et une réflexion sur leur évaluation.

On attend aussi une réflexion sur le rôle du théâtre dans la formation des élèves et dans leur parcours. Il est aussi intéressant d'avoir réfléchi sur la fréquentation avec des élèves du théâtre contemporain, dont les partis pris et les questionnements, parfois radicaux, peuvent interroger, ébranler, voire – dans une première réaction spontanée – heurter des jeunes. Le professeur doit avoir pris du recul sur la manière d'aborder avec des lycéens les interrogations politiques, morales, sexuelles, etc. du spectacle vivant.

On attend enfin une vision claire de l'articulation du théâtre avec les programmes et son inscription dans l'histoire des arts.

Pour mettre en œuvre cet enseignement, le candidat devra montrer comment il entend mettre en œuvre une pratique d'école du spectateur effective, approfondie et construite, et comment il envisage de mettre en place le partenariat, et notamment les rôles de chacun, partenaire et enseignant, avec leurs limites respectives. A ce titre, avoir une expérience dans un atelier de pratique artistique où le partenariat est de règle peut être très utile.

Le candidat devra montrer un recul analytique sur l'ensemble du travail et de son effet sur l'élève, mais aussi sur la pratique d'enseignement en général : comment l'enseignement du théâtre peut modifier les pratiques enseignantes dans la classe « ordinaire ».

## III- Ce que la commission apprécie :

La commission apprécie surtout les enseignants motivés par une curiosité personnelle et qui ainsi ne ménagent pas leur engagement personnel et professionnel.

La capacité à bâtir et mettre en œuvre des projets éventuellement innovants qui font rayonner leur enseignement dans l'établissement.

Du point de vue des contenus, la commission note très positivement une connaissance des esthétiques mises en œuvre dans les spectacles mentionnés et la construction d'une culture personnelle par la pratique de spectateur, élaborée à partir d'une connaissance des programmations des structures porteuses en région, et au-delà.

Enfin, elle apprécie l'enseignant qui se constitue un fonds personnel de documentation.

En conclusion, un enseignant passionné, curieux, informé, s'étant construit des connaissances sensibles et approfondies et qui sait réfléchir sur la pédagogie ne devrait avoir aucune difficulté à passer l'épreuve de l'examen. C'est ce que nous souhaitons à tous les candidats.